

# Le prix du livre en Guyane

(de Madame Elodie PRODEL, chef libraire)

Le métier de libraire est un commerce pas comme les autres commerces car il n'y a pas de concurrence. Tous les livres sont au même prix, c'est d'ailleurs la loi qui régit le prix.

Il faut faire une différence entre les ouvrages ou types de livres :

- La littérature générale  
le coût est majoré de 1/15 pour le transport par rapport au prix en France. Il sera arrondi à 0,5 près pour faire vivre le libraire.
- Les livres scolaires (les dictionnaires mis à part)  
les livres sont vendus au même tarif que celui de la Métropole.
- Les autres éditeurs locaux comme Orphie, Ibis Rouge et la Réunion  
Il n'y a pas de majoration de transport. Toutefois, le libraire a le droit de faire des remises jusqu'à 15 %.
- Les livres en solde  
S'il est édité depuis plus d'un an, on peut déstocker le livre. Si le libraire l'achète par palette, il peut vendre à des tarifs très bas. Il n'y a pas d'octroi de mer même si cela est toléré.

## AUTRES QUESTIONS DES AUDITEURS

### Quelle différence y a-t-il entre la petite librairie et la grande surface ?

Il s'agit d'une question de service. La grande surface va offrir ses conseils et un grand espace, le service sera plus rapide.

### Quel est le délai d'attente pour une livraison

Il faut compter deux mois par bateau. Notre libraire Madame PROJET a trouvé l'astuce. Elle passe en fin d'année dans les établissements scolaire pour prendre leur commande et le délai d'attente se situe ainsi durant les vacances scolaires. Elle a choisi de ne pas stocker les livres ce qui pourrait représenter un véritable coût.

### Quelques problèmes d 'approvisionnement

En ce qui concerne l'approvisionnement en livres, les éditeurs ont tendance à donner la priorité à la Métropole et aux Antilles au détriment de la Guyane. Si les stocks sont épuisés, il faut une réimpression des livres et il n'y a pas de date ni de délai d'attente. La douane même met beaucoup de temps pour dédouaner.

### Le numérique

Le numérique constitue un frein au bénéfice de certains libraires. Sur le plan de la technique, beaucoup ne sont pas suffisamment formés. Le libraire préfère traiter directement avec les établissements et il n'a pas de remise possible.

### Aide des collectivités

Les collectivités ne peuvent pas agir sur le transport. Néanmoins, le bateau peut être pris en charge et l'avion remboursé à 50%.

### Le droit de retour

C'est affreux pour une librairie. Il faut déchirer la couverture du livre qui permet d'être remboursé en partie. Les livres sont alors détruits. Pour palier à ce problème en cas de besoin, Madame PROJET a chois de les remettre à la Mairie qui les redistribue gratuitement aux établissements scolaires. Il est donc judicieux de se regrouper entre libraires pour réduire les coûts.

### La vente en Guyane ?

En Guyane, la population achète beaucoup plus que la Guadeloupe et la Martinique. Il n'y a pas beaucoup de librairies et la demande est importante. Mais un recul nous permet de constater qu'il s'agit en grande partie de livres scolaires. Il faudrait se demander si ce n'est pas une conséquence logique de l'augmentation démographique en Guyane.

La Guyane a un langage oral. Les professeurs documentalistes peuvent jouer un rôle important dans la promotion du livre pour aider les jeunes à s'approprier la lecture et l'écriture en développant des actions autour du livre.